

#nomination #communicationpublique

Gwladys Huré nouvelle directrice de la communication de la Cnam



Crédit © Florence Galabru

Gwladys Huré a été nommée aujourd'hui directrice de l'information et de la communication de la Caisse nationale de l'Assurance Maladie. Elle succède à Nelly Haudegand qui occupait cette fonction depuis 2013.

Agée de 45 ans, Gwladys Huré était dernièrement en mission pour la campagne de communication sur la vaccination contre la Covid-19 auprès du Gouvernement.

Diplômée de l'Ecole française des attachés de presse, elle commence sa carrière en 1996 au sein de l'agence de communication Havas Paris (alors Euro RSCG Institutionnel).

En 2006, elle rejoint le cabinet du ministre de la Santé et des Solidarités en qualité de conseillère pour la communication et la presse, fonction qu'elle occupera également de 2007 à 2009 puis de 2010 à 2012, toujours auprès de Xavier Bertrand lorsqu'il sera successivement Ministre du Travail et des relations sociales puis Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Santé.

De 2013 à 2016, Gwladys Huré exerce une activité indépendante de conseil en communication, avant de rejoindre le Conseil régional des Hauts-de-France en qualité de conseillère auprès du président en charge de la communication.

En janvier 2018, elle dirige le service des relations extérieures et relations médias du groupe énergétique Engie, fonction qu'elle occupe jusqu'à fin 2020.

Portrait disponible sur demande

A propos de la Caisse nationale de l'Assurance Maladie (Cnam)

Établissement public national à caractère administratif, sous la double tutelle du ministère des Solidarités et de la Santé (chargé de la Sécurité sociale) et du ministère de l'Action et des Comptes publics, la Caisse nationale de l'Assurance Maladie (Cnam) gère, au niveau national, les branches Maladie et Accidents du travail / Maladies professionnelles du régime général de Sécurité sociale.

Avec plus de 2 200 salariés, elle constitue la tête de pont opérationnelle du régime d'assurance maladie obligatoire en France. Elle pilote, coordonne, conseille et appuie l'action des organismes locaux qui composent son réseau (CPAM, DRSM, Ugecam, Carsat, CGSS...). Elle mène les négociations avec les professionnels de santé au sein de l'Union nationale des caisses d'assurance maladie (Uncam). Elle concourt ainsi, par les actions de gestion du risque ou les services en santé qu'elle met en œuvre, à l'efficacité du système de soins et au respect de l'Objectif national de dépenses d'assurance maladie (Ondam). Elle participe également à la déclinaison des politiques publiques en matière de prévention et informe chaque année ses assurés pour les aider à devenir acteurs de leur santé.

Contact presse de la Cnam

presse.cnam@assurance-maladie.fr

Perrine Carriau - 01 72 60 17 64

Cécile Fize - 01 72 60 18 29

Céline Robert-Tissot - 01 72 60 13 37

Caroline Reynaud - 01 72 60 14 89



[Suivez notre actualité sur Twitter !](#)